



Pour la défense de nos retraites : Toujours déterminé.es à gagner !

Le Président de la République a donné son feu vert à l'examen en Conseil des ministres du projet de loi sur les retraites le 24 janvier 2020. Ce projet renvoie à de nombreuses ordonnances et décrets qui définiront ultérieurement et sans débat les dispositions structurantes du régime prétendu universel.

Travailler plus longtemps et de baisser les pensions.

La retraite par point, c'est forcément une baisse des pensions car toute la carrière sera prise en compte dans le calcul, contre les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public actuellement.

Le gouvernement ment en promettant une retraite minimum à 1000 € puisqu'il faudra avoir cotisé 43 ans et qu'il n'y a aucune garantie sur la valeur du point (art. 40 du projet de loi).

L'âge de départ réel à la retraite à taux plein est repoussé à 65 ans (art. 10).

Le gouvernement assume vouloir développer les fonds de pensions et assurances privées pour compenser les faibles pensions futures (art. 64), tout en excluant les salaires de plus de 10.000 €/mois de cotisation, soit une perte de 3,7 milliards par an.

Ce projet amena mécaniquement, comme en Allemagne ou en Suède, à une explosion de la précarité chez les personnes âgées et pour les carrières non continues, en particuliers les femmes.

La population n'est pas dupe et continue à s'opposer à cette réforme.

Les actions et les grèves se multiplient sur l'ensemble du territoire. Nos organisations se félicitent de la forte participation des salarié.es, des retraité.es et de la jeunesse sur les temps de grève et de manifestations. Le Parlement devrait commencer à discuter du projet de Loi et le 30 janvier le gouvernement ouvrira la première réunion de la conférence sur le financement des retraites.

Nos organisations appellent à une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles la veille, ainsi qu'à amplifier les actions les jeudi et vendredi (arrêts de travail, piquets de grèves, assemblées générales, diffusions de tracts, interpellations des parlementaires, actions de dépôt des outils de travail dans des lieux symboliques...)

La détermination à faire retirer ce projet de loi est entière, la nécessité de réussir est de la responsabilité de tou.te.s.

mercredi 29 janvier
Grève et manifestations

Grenoble, 14h départ Gare SNCF

Une manif **Retraites aux flambeaux** aura lieu le 30 janvier à 18h à la Cote St André